



Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 13 septembre 2005 à 9h30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, mesdames et messieurs les conseillers-ères André Levac, Richard Jennings, Marc Bureau, Louise Poirier, Pierre Pillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Paul Morin, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher et Jocelyne Houle.

Sont également présents monsieur Mark B. Laroche, M^e Marie-Hélène Lajoie ainsi que mesdames Micheline Larouche, Nicole Dumoulin, Lucie Poulin, messieurs Luc Bard, David Coulombe, Jacques Dionne, Claude Doucet, Louis-Paul Guindon, Bernard Ladouceur, André Langelier, David Leclerc, Roland Morin, Marc Pageau, Gilles Sabourin et Michel Tremblay.

Sont absents madame et messieurs les conseillers-ère R. Alain Labonté, Lawrence Cannon, Thérèse Cyr et Luc Montreuil.

CP20050913-P1

PROJET NUMÉRO 53221 – PROGRAMME DE SUBVENTION VISANT À PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE D’UNE PARTIE DU CENTRE-VILLE IDENTIFIÉE ZONE PRIORITAIRE DE L’ÎLE DE HULL – RÈGLEMENT NUMÉRO 310-2005 – DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL – DENISE LAFERRIÈRE

9 h 40 - La présentation est reportée à une date ultérieure.

CP20050913P2

PROJET NUMÉRO 52988 – PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC 2005-2006 – RÈGLEMENT NUMÉRO 307-2005

9 h 45 - Suite à la présentation effectuée par le directeur du Module de l’aménagement et du développement du territoire et par monsieur Réjean Martineau, les membres du conseil acceptent, à l’unanimité, la recommandation numéro **CPADT2005090** visant à adopter le projet de règlement numéro 307-2005 concernant la mise en place du programme rénovation Québec 2005-2006.

De plus, les membres du conseil ont demandé à M. Martineau :

- de vérifier si les secteurs suivants pourraient être inclus au règlement :
 - Village Limbour
 - Partie sud des rues du Patrimoine et Bancroft
 - Rue Notre-Dame jusqu’à l’avenue du Cheval Blanc
- de permettre aux citoyens de s’inscrire dans les centres de services
- de rencontrer les associations des gens d’affaires
- de s’assurer que le programme de subventions visant à promouvoir la construction domiciliaire d’une partie du centre-ville identifiée « zone prioritaire de l’Île de Hull » soit mis en place en même temps que le programme rénovation Québec
- de déposer la liste des bâtiments patrimoniaux répertoriés sur le territoire

CP20050913-P3

MISE EN PLACE DU PROGRAMME « FONDS D'INTERVENTION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE » - FIER-SOUTIEN

10 h 40 - Suite à la présentation effectuée par le directeur général du Développement économique – CLD Gatineau les membres du conseil acceptent, à l'unanimité, les recommandations suivantes :

CP-ADT-2005-091

La Ville de Gatineau contribue à la mise en œuvre du FIER-Soutien à même les sommes déjà prévues au budget pour un montant de 200 000 \$ par année pendant trois ans.

CP-ADT-2005-092

Accepter que Développement économique – CLD Gatineau soit le mandataire désigné pour l'administration et la gestion de ce fonds.

CP20050913-PD1

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Lettre datée du 24 août 2005 de M^e Annie Bouchard, avocate de la direction des Services juridiques de la Ville de Longueuil adressée à M^e Suzanne Ouellet – Résolution numéro CM-050823-8.3 – Demande au gouvernement du Québec de rembourser intégralement à la Ville les dépenses qu'elle a engagées pour l'organisation et la tenue du processus d'enregistrement tenu dans le cadre de la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités (SE-2005-1236)